

## Parcours qualifiant

Titre professionnel

**Assistant(e) de Vie aux Familles**

Réf : SP/ADVF2023

## Le métier

**Code ROME** : K1302 ; K1303 ; K1304 ; K1305

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien-être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

Dans le cadre d'une prestation d'entretien du logement et du linge, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des tâches attendues et organise son intervention. Il prépare le matériel et dose les produits conformément au mode d'emploi et met en œuvre les techniques adaptées aux surfaces à entretenir. Il trie, lave et repasse le linge, et effectue des travaux de couture simples. Dans le cadre d'une prestation d'accompagnement, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes de la personne ou de son entourage, de ses besoins, de ses habitudes et de son cadre de vie. En tenant compte de la singularité de la personne, il l'accompagne dans la réalisation de ses projets et le maintien de sa vie sociale. L'assistant de vie aux familles aide la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Il prépare des plats simples et l'aide à s'alimenter.

Dans le cadre d'une prestation de garde d'enfants à domicile, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes du parent, de ses principes éducatifs et des habitudes familiales, de l'âge, des besoins et des capacités de l'enfant. Il définit avec le parent l'organisation de l'intervention. Il encourage l'enfant dans ses apprentissages et sollicite sa participation aux actes du quotidien afin de contribuer au développement de son autonomie et de sa socialisation. Lors de la toilette, de l'habillage, des levers et couchers de l'enfant, l'assistant de vie aux familles applique les gestes techniques qui accompagnent d'une communication appropriée. Il prépare des plats simples et des goûters et aide l'enfant à manger selon ses besoins.

Tout au long de l'intervention, l'assistant de vie aux familles prend soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection

appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Il intègre dans sa pratique les écogestes. Il porte une tenue vestimentaire compatible avec l'exercice de la fonction. Il s'adapte aux matériels et équipements disponibles dans les différents logements et les utilise dans le respect des modes d'emploi.

Il se sert d'outils numériques pour communiquer et pour effectuer des démarches en ligne. Selon son organisation ou l'organisation de la structure, il gère le planning ou le consulte, reçoit des consignes et les fiches d'intervention et de mission de la part de son supérieur hiérarchique. L'assistant de vie aux familles est en relation avec la personne et son entourage, y compris les proches aidants ou avec des particuliers dans le cadre des prestations concernant l'entretien du logement, et le parent de l'enfant.

Il communique avec le supérieur hiérarchique, les membres de son réseau, et d'autres intervenants dans le cas d'un travail en équipe pluridisciplinaire. L'assistant de vie aux familles exerce ses activités comme salarié du bénéficiaire en emploi direct ou en mandataire. Il peut également exercer en tant que salarié d'une structure prestataire, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il peut avoir plusieurs employeurs. Les emplois sont accessibles en temps plein ou à temps partiel.

Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. L'emploi s'exerce en journée, parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

### Autres appellations métier :

Auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile

### Débouchés :

L'emploi d'assistant de vie aux familles s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

Cet emploi s'exerce dans le cadre d'associations d'aide à domicile tant en mandataire qu'en prestataire, dans le cadre d'entreprises de services à la personne, en emploi direct. Ces emplois peuvent également s'exercer au sein d'institutions spécialisées (pavillons de vie pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, par exemple). Le secteur des assurances tend à développer des emplois d'assistance à domicile.

# La formation

## Informations principales

### Public :

Salariés, demandeurs d'emploi

### Prérequis :

Sans objet

### Prix :

Nous consulter

### Financement :

#### Demandeurs d'emploi :

- Formation financée par la Région Nouvelle-Aquitaine (Habitations de Service Public)
- Prise en charge partielle des frais de repas et de nuitées tout au long de la formation
- Droits à la rémunération ouverts si conditions d'éligibilité réunies

**Salariés** : nous consulter

### Durée :

135 jours dont 80 jours en centre et 55 jours en entreprise. Ces durées sont indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

### Certification :

- Titre Professionnel ADVF de niveau 3 (CAP/BEP) délivré par le Ministère chargé de l'emploi.
- Certification SST délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS.

### Objectifs :

- Se former aux compétences attendues du métier
- Préparer l'examen du Titre professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles
- Booster son employabilité par l'acquisition de connaissances et de compétences complémentaires

### Dates de session :

#### Session du 12 mars au 9 octobre 2024

*Entrées et sorties par bloc de Compétences :*

- 12/03/2024 : entrée sur CCP1
- 30/04/2024 : entrée sur CCP2
- 19/08/2024 : entrée sur CCP3

### Lieu de formation :

#### INSUP Formation Langon

1 place de la Libération

### Information collective :

Nous consulter

### Contacts et renseignements

**Sophie Gallais**, Déléguée Territoriale

06 76 98 24 16 | 05 56 62 35 11

[sgallais@insup.org](mailto:sgallais@insup.org)



**Leslie Lamoisson**,

Référente Handicap INSUP Langon

[llamoisson@insup.org](mailto:llamoisson@insup.org)

06 46 84 43 79

## Programme de formation

Ce parcours métier complet intègre à côté des compétences métier, modules professionnels et transversaux pour une insertion rapide et efficace sur le marché de l'emploi.

### Module 1 – Accueil / intégration dans la formation

- S'intégrer au groupe et à la formation
- S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel
- Réaliser les positionnements
- Formaliser son parcours et le sécuriser
- S'approprier les plateformes FOAD mobilisables

### Module 2 – Réussir sa formation en centre

- Les savoirs de base appliqués au secteur professionnel : mathématiques, français, informatique
- Renforcement de l'acquisition des compétences comportementales et soft skills : savoir-être professionnels adaptés aux différents métiers du secteur
- Méthodologie d'apprentissage « apprendre à apprendre »

### Module 3 – Réussir sa formation en entreprise

- Se préparer à la recherche de stage :
  - Définition des objectifs individuels
  - Choix du type d'entreprise et/ou du service
  - Mise à disposition et aide à la recherche de liste d'adresses et contacts
  - Accompagnement à la démarche de recherche, entretien, négociation
- Exploiter les acquis au retour de stage :
  - Retour partagé des expériences
  - Travail de réflexivité

### Module 4 – Entretenir le logement et le linge d'un particulier = CCP1

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Etablir une communication professionnelle avec la personne aidée
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Organiser son travail
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Respecter les règles environnementales, d'hygiène et de sécurité

### Module 5 – Accompagner la personne dans les activités essentielles du quotidien et dans ses projets = CCP2

- Etablir une relation avec la personne aidée et son entourage
- Connaître les besoins fondamentaux ET appréhender les situations de handicap, le vieillissement et les pathologies associées
- Accompagner la personne aidée dans son cadre de vie et en lien avec son entourage
- Maintenir le lien social et accompagner la personne aidée dans la réalisation de son projet de vie / PAP / outil numérique
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider à la toilette, à l'habillage et aux déplacements
- Aider la personne lors des courses, la préparation et la prise des repas
- Adopter une posture professionnelle pour une mobilisation adaptée, la prise en compte de l'ergonomie, la réalisation des transferts, déplacement dans un climat de bienveillance
- Prévenir les risques professionnels

### Module 6 – Certification SST

- Comprendre et situer les finalités du SST
- Situer le cadre juridique de son intervention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Intervenir face à une situation d'accident du travail : protection adaptée, examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie, alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, secours de la victime de manière appropriée

## Module 7 – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant au domicile = CCP3

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, socialisation et lors de leurs activités
- Santé, développement et psychologie de l'enfant,
- Animation et activités
- Mettre en œuvre gestes et techniques professionnels appropriés lors des lever et coucher, de la toilette et habillage et des repas (alimentation de l'enfant)
- Identifier les acteurs du secteur de la petite enfance

## Module 8 – Préparer la certification

- Rédiger le Dossier Professionnel (DP)
- Réviser et être en situation d'examen sur le plateau technique
- Se préparer à l'évaluation des connaissances et aptitudes face à un jury
- Valider le Titre Professionnel Assistante de Vie Aux Familles

## Module 9 – Epreuve d'évaluation de la certification

- Face à un jury, réaliser une prestation de mise en situation professionnelle
- Répondre aux questions du jury au fil de la prestation et lors de l'entretien final

## Module 10 - Périodes en milieu professionnel

- Valider ou consolider en pratique sa connaissance du secteur, du métier, du poste d'ADVF
- Appliquer et valider des compétences acquises en centre de formation
- Valider sa posture professionnelle
- S'intégrer dans l'entreprise d'accueil et démontrer ses aptitudes et compétences
- Engager des démarches pour une embauche

## Module 11 – Accompagnement vers l'emploi

- Se connaître, connaître son environnement
- Repérer ses atouts, ses contraintes, sa zone de mobilité
- Constituer et/ou enrichir son passeport de compétences et le déposer sur les plateformes Talents d'ici et France Travail
- Rédiger CV et lettres de motivation et s'entraîner à l'entretien d'embauche
- Définir ses cibles d'emploi
- Intégrer réseaux sociaux et usages du numérique dans les techniques et méthodes de recherche d'emploi

## Module 12 – Sensibilisation aux enjeux du développement durable Néo Terra – Niv. 1

- S'approprier l'historique du développement durable aux transitions énergétique, écologique et sociétale
- Evaluer sa propre empreinte écologique et prendre conscience de son propre impact
- Définir les points de progrès individuels et collectifs applicables dans la vie quotidienne, en formation et dans le milieu professionnel

## Module 13 – Sensibilisation aux enjeux des Valeurs de la République

- Appréhender le principe de laïcité
- Agir avec discernement et nuance, accepter les différences
- Prendre conscience de ses responsabilités
- Agir au quotidien dans les valeurs de la République et de la citoyenneté
- Comprendre la discrimination et ses différentes formes

## Module 14 – Sensibilisation aux enjeux du numérique

- S'approprier la notion d'hygiène numérique : Santé mentale dans l'utilisation d'internet, Territoire numérique responsable, Bonnes pratiques
- Comprendre la cybersécurité et analyser sa pratique numérique : Types d'attaques et conséquences, Utilisateur / modérateur / trace numérique, Liberté numérique et utilisation des outils, le RGPD, Traces et e-réputation, Sources d'information et réglementation CNIL, Droits d'utilisation, d'auteur et à l'image

## Modalités de la formation

### Modalités d'entrée en formation

- Inscription libre sur CmaFormation
- Recrutement après information collective, entretien individuel, tests (12 places)
- Délais d'accès après information collective : 1 à 3 semaines
- L'INSUP garantit aux personnes en situation de handicap l'accessibilité à la prestation

### Modalités d'accueil et moyens techniques

- [Modalités d'accueil de nos établissements](#)
- chaque apprenant bénéficie d'1 poste informatique relié à internet, équipé du Pack Office 2019, avec logiciel de messagerie Outlook et un accès à notre plateforme LMS. Une imprimante et un téléphone sont également mis à disposition.
- Selon les procédures CHSCT et recommandations de l'ARS en vigueur, un EPI COVID 19 conforme sera fourni à chaque apprenant en cas de nécessité
- Les apprenants bénéficiant d'un financement Région pourront jouir d'une prise en charge partielle de leur frais de repas et de nuitées tout au long de la formation

### Modalités pédagogiques

- Parcours individualisé et évolutif bâti à partir d'un positionnement, du parcours antérieur et des objectifs à atteindre
- Formation mêlant plusieurs modalités pédagogiques (cours théoriques, ateliers, Formation Ouverte et A Distance – FOAD tutorée...)
- Mise en situation professionnelle (cas pratiques, période d'alternance en entreprise, ...)

### Modalités de validation

- Validation du Titre professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles ou d'un des 3 CCP composant ce titre
- Validation de la certification SST
- Evaluations continues tout au long de la formation par l'équipe pédagogique
- Attestation de fin de formation et de compétences acquises délivrée en fin d'action